



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/12/2025

Les 11 dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

### Pas d'augmentation des tarifs communaux pour 2026

Lors du dernier conseil municipal de l'année, **il a été décidé de maintenir, pour 2026, les tarifs déjà appliqués en 2024 et 2025.** Sont concernés : l'occupation de l'espace public, le centre de loisirs, les concessions du cimetière, la location des salles communales, les jardins ainsi que l'usage des salles dédiées aux activités physiques.

Plusieurs autres dossiers ont également été adoptés à l'unanimité :

Renouvellement de la ligne de trésorerie de **300 000 €** contractée auprès du Crédit Mutuel.

Autorisation, avant le **vote du budget 2026**, d'engager, de liquider et de mandater des crédits d'investissement, dans la limite de **25 %** des crédits ouverts au budget primitif 2025.

Demande de subvention de fonctionnement pour l'école de musique communale auprès du Conseil départemental.

Fixation des loyers à **6 034,77 €** et récupération des taxes foncières à **858,20 €** pour 73 parcelles totalisant **48 ha 05 ares**, louées à 12 exploitations agricoles.

Validation de l'avenant n° 2 présenté par l'entreprise Bellorini, pour un montant supplémentaire de **1 030,40 € H.T.**

Vente en bloc et sur pied des arbres, perches et houppiers des parcelles 4 et 7 et fixation du mode de partage par habitant, du délai d'abattage au **15/04/2029**, du délai de vidange au **15/09/2029**,

Rémunération des agents recenseurs : **30,00 €** par séance de formation de 3 heures et **4,22 €** par bulletin de logement enregistré.

Acquisition, pour l'euro symbolique, d'un local de **5 m<sup>2</sup>** dans le bâtiment des Verreries, appartenant à l'Association Meusienne d'Information de Gestion et d'Audit pour les Métiers (AMIGAM).

Présentation du bilan 2025 et des prévisions 2026 concernant la prévention des risques pour le personnel communal.